



Ville de Brou sur Chantereine
(Seine-et-Marne)

Aux Familles

Le Maire-Adjoint

Nos réf.:FG/JT/CC/2018/056
Affaire suivie par : C. CHARPENTIER
Direction du Service Enfance Jeunesse

Brou sur Chantereine, le 16 avril 2018,

Objet : Inscriptions aux Prestations

Madame, Monsieur,

Je vous informe que l'inscription de votre enfant aux prestations de la commune pour l'année scolaire 2018/2019 (accueil de loisirs, restauration, étude), se déroulera du **lundi 11 juin au vendredi 24 août 2018 au plus tard** au Service Enfance.

Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- Livret de famille ou acte de naissance,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (des deux parents en cas de séparation),
- En cas d'hébergement, fournir une attestation et un justificatif à l'adresse de l'hébergeant,
- Carnet de santé,
- Jugement de divorce ou de séparation,
- Attestation de paiement de la CAF,
- 3 derniers bulletins de salaires du foyer,
- Et le dernier avis d'imposition.

Attention : tout dossier incomplet ne sera pas traité.

De plus, je vous informe que les familles en retard de paiement ne pourront pas réinscrire leurs enfants. Je vous invite, en cas de difficulté, à contacter Madame TURPIN au 01.64.26.66.62.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le Maire-Adjoint, chargé de
l'Enfance/Jeunesse, des Centres
de Loisirs et de la Restauration

Frédéric GILLET

Horaires du Service Enfance/Jeunesse

Lundi de 13h30 à 17h30
Pas de permanence le mardi
Mercredi de 08h30 à 12h30
Jeudi de 13h30 à 18h30
Vendredi de 13h30 à 17h30